

**Actualités de l'ORMR : nouvelle ressource *Mauvais traitements et négligence – Document d'orientation*, soutien à la communication avec les résidents de l'Ontario et à leur information (4 avril 2024)**

**Ressources de l'ORMR à portée de main : *Mauvais traitements et négligence – Document d'orientation***

L'ORMR a publié [Mauvais traitements et négligence – Document d'orientation](#) pour informer les titulaires de permis et les exploitants de leurs obligations de protéger les résidents contre les mauvais traitements et de prévenir la négligence. Ressource précieuse pour le secteur, ce document d'orientation permet de mieux comprendre les principales exigences énoncées dans la *Loi de 2010 sur les maisons de retraite* et le *Règlement de l'Ontario 166/11*.

L'ORMR encourage les titulaires de permis et les exploitants ainsi que le personnel des maisons de retraite à le consulter et à revoir régulièrement leurs politiques et leurs procédures en la matière pour s'assurer de leur conformité.

**Soutien à la communication avec les résidents de l'Ontario et à leur information**

L'ORMR recherche activement des occasions de communiquer avec les résidents et de leur fournir des renseignements sur l'importance de la réglementation pour qu'ils puissent vivre avec confiance, dignité et liberté de choix dans les maisons de retraite réglementées.

Le [réseau des résidents de l'ORMR](#) est un forum volontaire qui permet aux résidents de se familiariser avec le rôle et les activités de cet organisme de réglementation, de discuter des évolutions importantes du secteur et de communiquer avec une communauté de résidents répartis à travers l'Ontario. Ce forum axé sur les résidents offre la possibilité aux participants de donner à l'ORMR leur point de vue sur une partie de son travail et de faire part de leurs expériences à d'autres résidents.

L'ORMR encourage les titulaires de permis et les exploitants ainsi que le personnel des maisons de retraite à aviser leurs résidents et/ou leur conseil des résidents de cette occasion de s'impliquer. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le réseau des résidents, notamment les modalités d'inscription, rendez-vous sur le site Web de l'ORMR.

Si vous avez des questions spécifiques à son sujet, veuillez envoyer un courriel à [communications@rhra.ca](mailto:communications@rhra.ca).